

Centre Hospitalier Intercommunal

Toulon • La Seyne-sur-Mer

En direction commune avec le Centre Hospitalier de Hyères.
Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Var.



**CERTIFIE AVEC MENTION
HAUTE QUALITE DES SOINS**
PAR LA HAUTE AUTORITE DE SANTE

Centre de Ressources Territorial Clemenceau



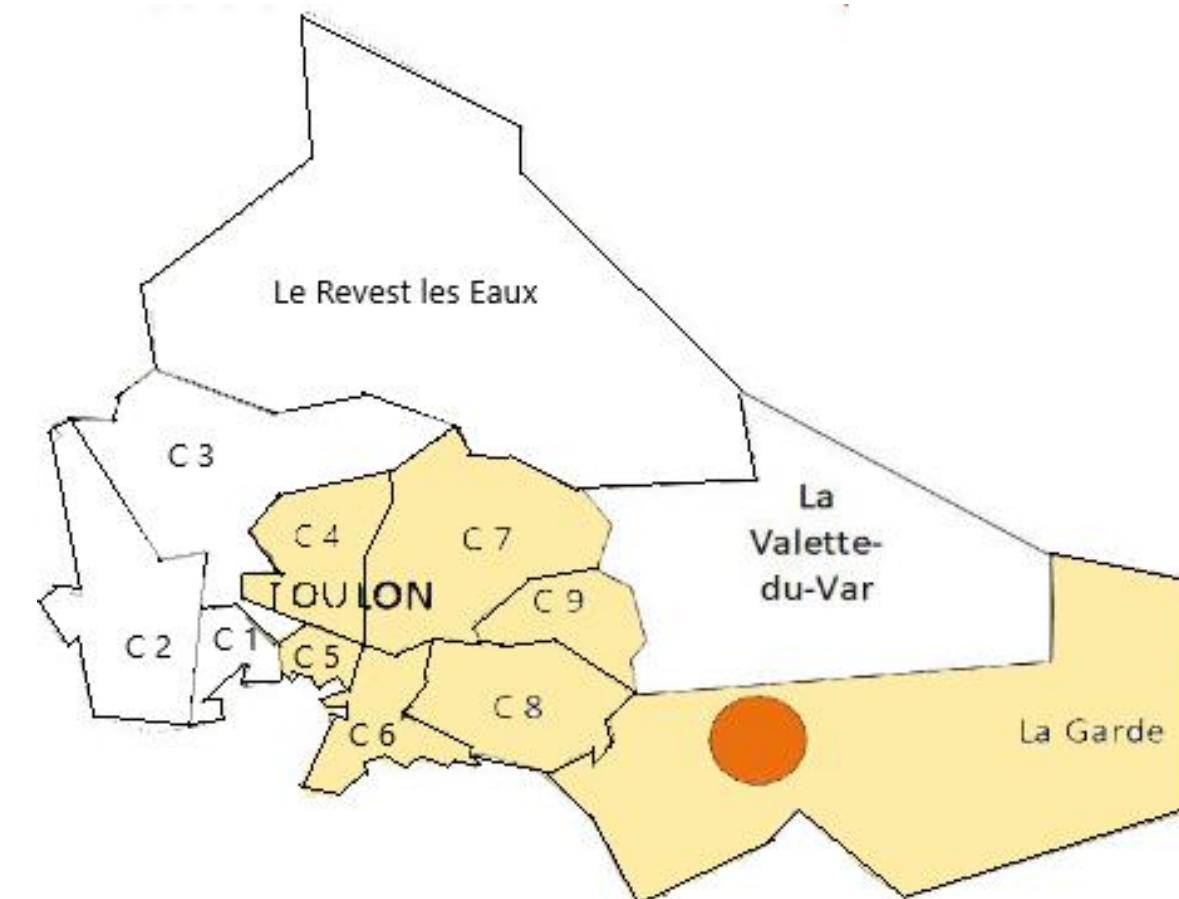
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
TOULON • LA SEYNE-SUR-MER



Territoire du CRT

- Cantons 4 à 9 : Toulon Centre – Toulon Est
- La Garde

Dispositif porté par l'EHPAD Clemenceau
(La Garde)



« Bien vieillir à domicile, le plus longtemps possible »

Dispositif médico-social de proximité, financé par l'Agence Régionale de Santé, le Centre de Ressources Territorial a pour rôle principal de proposer une alternative à l'entrée en EHPAD, lorsque le maintien à domicile est toujours possible, avec un renforcement des aides.

Il permet ainsi, d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, vivant à domicile, et d'accompagner les aidants lorsque les moyens dit classiques deviennent insuffisants.

2 modalités d'intervention :

Une mission d'appui territorial

Une mission d'accompagnement renforcé

Volet 1: une mission d'appui territorial

❖ Pour qui ?

- Toutes les personnes âgées résidant à domicile (sur la zone couverte par le CRT) et leurs aidants
- L'ensemble des professionnels du territoire intervenant auprès des personnes âgées

❖ Comment ?

- En favorisant l'accès des PA aux soins et à la prévention (proposer des consultations de télémédecine ou spécialisées, sensibiliser au repérage des fragilités, réaliser des évaluations spécifiques, organiser des campagnes de prévention, ...)
- En luttant contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants (proposer des activités individuelles ou collectives, organiser le soutien aux aidants, ...)
- En contribuant à l'amélioration et au partage des pratiques professionnelles (partage de temps d'information, développement de partenariats avec des acteurs de la prévention, ...)

Volet 2 : une mission d'accompagnement renforcé à domicile

❖ Pour qui ?

- Les personnes âgées en perte d'autonomie résidant sur le territoire couvert par le CRT
- Age > 60 ans et GIR 1 à 4
- Confrontés aux situations suivantes :
 - * Isolement social
 - * Logement inadapté
 - * Absence d'aidant - aidant inadapté ou épuisé
 - * Perte d'autonomie nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire (compatible avec le maintien à domicile)
 - * Présentant des troubles cognitifs (hors situation non stabilisée)
 - * Présentant des pathologies chroniques nécessitant une prise en charge adaptée à domicile
- Critères d'exclusion :
 - Suivi déjà en place par un autre dispositif sans nécessité d'un accompagnement renforcé
 - Situation médicale non stabilisée, ou relevant uniquement d'une problématique sociale ou d'une prise en charge psychiatrique

❖ **Comment ?**

- Sécurisation de l'environnement de la personne :

Mise en place d'un SSIAD renforcé

Mise en place d'un dispositif de téléassistance à domicile 24h/24 et 7j/7 avec option de levée de doute en cas de besoin

Adaptation du logement sur préconisations d'un ergothérapeute

- Gestion des situations d'urgence ou de crise :

Solution d'hébergement temporaire d'urgence sur l'EHPAD Clemenceau

Collaboration avec l'Infirmier de Gériatrie aux Urgences

Interventions de l'Equipe Mobile de Gériatrie Extra Hospitalière du Chits (en projet)

Admissions directes dans les services de spécialités du Chits (en projet)

- Soutien de l'aidant

Partenariat avec la Plateforme de répit du territoire porteuse du dispositif « temps libéré/temps de répit »

Proposition d'accompagnement renforcé aux aidants (soutien psychologique, formation, sensibilisation, partage d'information)

- Lutte contre l'isolement et continuité du projet de vie :

Partenariat renforcé avec la Plateforme de répit du territoire

Suivi des parcours de vie et actions de promotion à la santé

Gestion des transports liés aux prestation de soins et à la participation à la vie sociale

Aide aux démarches administratives d'accès aux droits ou aux soins

Organisation d'activités favorisant la vie sociale du bénéficiaire et la lutte contre l'isolement

- Coordination renforcée :

Avec tous les partenaires du territoire et les intervenants du domicile via le suivi consolidé du plan d'accompagnement et les outils adaptés (Azurezo).

Par la mise en place d'interventions complémentaires de professionnels selon les besoins spécifiques.

Par la mise en place d'actions de détection/surveillance des facteurs de risque (chutes, dénutrition, troubles cognitifs ...) pouvant donner lieu à des orientations vers des ressources adaptées.

Par la mise en place d'avis de l'équipe territoriale de soins palliatifs afin de permettre le repérage précoce de soins palliatifs.

En organisation les transitions ville/hôpital/domicile afin d'éviter la rupture de la continuité des soins, la survenue d'évènements défavorables ou la ré hospitalisation

En proposant l'assistance à la réalisation de téléconsultation médicale

Notre équipe :

- Médecin coordonnateur 0,10 ETP
- Infirmière coordinatrice 1 ETP
- Ergothérapeute 0,50 ETP
- Assistante sociale 0,20 ETP
- Assistante de soins en gérontologie 0,50 ETP
- Enseignant en Activité Physique Adaptée 0,60 ETP
- Psychologue 0,40 ETP (partenariat SSIAD renforcé)
- Diététicienne 0,20 ETP

Notre réseau de partenaires :

- DAC Var Ouest
- CCAS Toulon
- CLIC Toulon
- Service d'Autonomie à Domicile du CCAS Toulon
- Service d'Autonomie à Domicile Age et Vie
- CPTS Toulon Littoral
- CCAS La Garde
- CLIC du Coudon
- HAD/SAD/ESA Santé et Solidarité du Var
- CPTS Var Provence Méditerranée
- PFR Le Fil d'Argent



Collaboration Ville – Hôpital :

Collaboration CPTS Toulon Littoral sur le parcours Personnes Agées : soirée ville – hôpital du 05/06/25

Projet de travail sur la filière PA avec le services des urgences / Dr Fournier / IGU, en lien avec la médecine de ville et les EHPAD (« SAS Gériatrique »)

Projet de téléconsultation gériatriques avec les CPTS

Rencontre avec la CPTS VPM pour leur soirée d'anniversaire – présentation des projets réalisés (19/06/25)

Réunion de concertation partenariale et commission d'inclusion des bénéficiaires (22/08/2025)



Nous contacter :



CRT Clemenceau
421 Av 1^{er} Bataillon Infanterie de Marine du Pacifique
83130 La Garde



06 83 38 39 39 de 09h à 16h30



crt.clemenceau@ch-toulon.fr

Merci pour votre attention



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
TOULON • LA SEYNE-SUR-MER



CERTIFIÉ AVEC MENTION
HAUTE QUALITÉ DES SOINS
PAR LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Centre Hospitalier Intercommunal Toulon - La Seyne-sur-Mer

📞 04 94 14 50 00

✉ dg@ch-toulon.fr

🌐 www.ch-toulon.fr

HOPITAL SAINTE MUSSE
54 rue Sainte Claire Deville
83056 Toulon Cedex

HOPITAL GEORGES CLEMENCEAU
421 av. 1^{er} Bataillon Infanterie
de Marine du Pacifique
83130 La Garde

HOPITAL GEORGE SAND
Avenue Jules Renard
83500 La Seyne-sur-Mer